



AC ENVIRONNEMENT
DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

AGENCE BAS RHIN

14 Avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 0388813042
Fax :

COORDONNÉES DESTINATAIRE

ALSACE HABITAT
4, RUE BARTISCH
67100 STRASBOURG

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCE

Référence : 002CT000764-1
A communiquer pour toute correspondance
Réalisé le : 14/02/2023
Référence mandataire : BUBECK
SERGE

DÉSIGNATION DU BIEN

2946.11.04.1654
7 RUE VICTOR HUGO
67300 SCHILTIGHEIM

PROPRIÉTAIRE

ALSACE HABITAT
4, RUE BARTISCH
67100 STRASBOURG

Diagnostics



AC Environnement - 64 Rue Clément Ader 42153 RIORGES - Fax : 04 77 44 92 48
SIRET : 44135591400298 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
Assurée par HDI Global SE 76208471-30015

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N° Vert 0 800 400 100
www.ac-environnement.com

Note de synthèse



AMIANTE : Dossier amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Présence



GAZ

Absence

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Selon le Décret 2017-899 du 9 mai 2017, pris en application de l'article L.4412-2 du Code du travail. Méthodologie d'intervention et contenu du rapport selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis, selon l'arrêté du 14 Décembre 2021 et selon la norme NF X 46-020 d'août 2017 (2ème tirage) "Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis – Mission et méthodologie."

A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



A-1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Adresse : 7 RUE VICTOR HUGO 67300 SCHILTIGHEIM

Référence client : 2946.11.04.1654

Désignation : 2946.11.04.1654

Date de construction : Avant 1970

A-3 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : BILGILI FATIH

Accompagnateur : AC ENVIRONNEMENT (0800 400 100)

Date de repérage : 14/02/2023

Numéro attestation : CPDI2588

Délivré le : 12/07/2019

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K - 35760 ST Grégoire



A-2 PROPRIÉTAIRE / DONNEUR D'ORDRE

Propriétaire :
ALSACE HABITAT
4, RUE BARTISCH
67100 STRASBOURG

Donneur d'ordre :
ALSACE HABITAT
4, RUE BARTISCH
67100 STRASBOURG

A-4 SOCIÉTÉ

Société & Siret : AC Environnement (N° 44135591400298)

Date du rapport : 22/02/2023

Assurance : HDI Global SE 76208471-30015

A Riorges, le 22/02/2023

PRÉSENCE D'AMIANTE DANS LE CADRE DE LA MISSION

Oui

PRÉSENCE DE LOCAUX OU PARTIES DE LOCAUX NON VISITÉS ET OU
DE COMPOSANTS OU PARTIES DE COMPOSANTS NON INSPECTÉS

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

B - SOMMAIRE

A - Renseignements administratifs

- A-1 - Désignation de l'immeuble
- A-2 - Propriétaire / Donneur d'ordre
- A-3 - Opérateur de repérage
- A-4 - Société

B - Sommaire

C - Locaux ou parties de locaux et composants ou parties de composant

- C-1 - Locaux visités
- C-2 - Locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

D- Etude préalable

- D-1 - Descriptif des travaux envisagés
- D-2 - Périmètre du bâtiment concerné
- D-3 - Objectif de la mission
- D-4 - Document(s) mis à disposition
- D-5 - Périmètre et programme de repérage de l'opérateur
- D-6 - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements
- D-7 - Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020
- D-8 - Conditions existantes au moment du prélèvement

E - Conditions de repérage

- E-1 - Modalités de repérage
- E-2 - Moyens d'investigation
- E-3 - Obligations de communication du rapport de repérage

F - Conclusions

- F-1 - Conclusion(s) du présent rapport de repérage
- F-2 - Réserves / Commentaires

G - Grille de résultats du repérage

Annexes

- Annexe : Plans
- Annexe : Reportage photographique
- Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation
- Annexe : Prélèvements et analyses

C - LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT

C-1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Logement 1654 - Vol 1	Logement 1654 - Vol 2 (Pièce 2)
Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Logement 1654 - Vol 4 (Pièce 3)
Logement 1654 - Vol 5 (Dégagement)	Logement 1654 - Vol 6 (SDB)
Logement 1654 - Vol 7 (W.C)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)

C-2 LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Localisation / Désignation	Justification	Investigation complémentaire restant à réaliser
Sans objet	Sans objet	Sans objet

D - ÉTUDE PRÉALABLE

D-1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Dépose des revêtements de sol. (cuisine, P1 et P2)
Intervention sur les revêtements muraux hors faïences, hors plinthes.
Intervention sur les revêtements de plafond.

D-2 PÉRIMÈTRE DU BATIMENT CONCERNÉ DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Logement complet

D-3 OBJECTIF DE LA MISSION

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

D-4 DOCUMENTS MIS A DISPOSITION PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Aucun

D-5 PROGRAMME ET PÉRIMÈTRE DE REPÉRAGE DÉFINI PAR L'OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Sur la base de la liste en annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019, ainsi que sur la base des informations transmises par le donneur d'ordre et après étude du périmètre et du programme de travaux envisagé, nous avons inspecté tous les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante affectés par les travaux pour les ouvrages ou composants de la construction

Ouvrage ou composant de la construction inspecté	Plan de l'immeuble	Locaux	Localisation
Parois verticales intérieures et enduits	Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2) - Vol 3 (Pièce 1) - Vol 4 (Pièce 3) - Vol 5 (Dégagement) - Vol 6 (SDB) - Vol 7 (W.C) - Vol 8 (Cuisine)	
Plafond et faux-plafonds	Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2) - Vol 3 (Pièce 1) - Vol 4 (Pièce 3) - Vol 5 (Dégagement) - Vol 6 (SDB) - Vol 7 (W.C) - Vol 8 (Cuisine)	
Revêtement de sol	Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2) - Vol 3 (Pièce 1) - Vol 8 (Cuisine)	

D-6 MOTIF(S) AYANT PU CONDUIRE A RÉDUIRE OU AUGMENTER LE NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS TEL QU'INDIQUÉ EN ANNEXE A DE LA NORME NF 46-020 POUR CHACUN DES MATÉRIEUX ET PRODUITS REPÉRÉS

Aucun motif

D-7 ADJONCTION(S) OU EXCLUSIONS PAR RAPPORT A LA NORME NF 46-020

Aucune adjonction

D-8 CONDITIONS EXISTANTES AU MOMENT DU PRÉLÈVEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES ANALYSES

Néant

E - CONDITIONS DE REPÉRAGE

E-1 MODALITÉS DE REPÉRAGE

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et Produits Susceptibles de Contenir de l'Amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autre aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la « Liste non exhaustive des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer » de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

L'ensemble du périmètre du bâtiment concerné par les travaux doit être visité et inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés (démontage spécifique, ouverture de gaine ou de volume vide sans accès prévu, fourniture de nacelle, etc.), l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des zones présentant des similitudes d'ouvrage.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la norme NF X46-020 d'août 2017 (2ème tirage), les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées couches par couches par un organisme accrédité par le COFRAC.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

E-2 MOYENS D'INVESTIGATION

Pour la réalisation de notre repérage, nos moyens d'investigations mis en œuvre garantissent la réalisation d'investigations approfondies destructives et non destructives, telles que :

- Dépose de certains blocs prises pour examiner la composition interne des cloisons.
- Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons.
- Détermination des sondages destructifs ou les démontages particuliers nécessaires pour permettre d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en œuvre.
- Classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques.
- Prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les marquages des matériaux ou les documents consultés par l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.

E-3 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPERAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux dans l'immeuble bâti.

Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16/07/2019 :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage. En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. »

F - CONCLUSIONS

F-1 CONCLUSIONS(S) DU PRÉSENT RAPPORT DE REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Catégorie	Composant	Partie de composant	Sur avis / réf pré.
Vol 3 (Pièce 1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P3
Vol 2 (Pièce 2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P3

F-2 RÉSERVES / COMMENTAIRES

Néant

G - SOMMAIRE DES GRILLES DE RÉSULTAT DE REPÉRAGE

1 - Parois verticales intérieures et enduits

2 - Plafond et faux-plafonds

3 - Revêtement de sol

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P4	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002CT 00076 4-1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 7 (W.C)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S4	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002CT 00076 4-1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 6 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002CT 00076 4-1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine) - Vol 7 (W.C.) - Vol 6 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P4 - S4 - S5	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P4		002CT 00076 4-1 n°4 - 1	P4	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P5	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°5 - 1	P5	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Vert / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 7 (W.C.)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5		002CT 00076 4-1 n°5 - 1	P5	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Vert / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 6 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5		002CT 00076 4-1 n°5 - 1	P5	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Vert / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 7 (W.C.) - Vol 6 (SDB)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S6 - S7	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P5		002CT 00076 4-1 n°5 - 1	P5	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Vert / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1)	Murs et cloisons	Enduits ciment	P7	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°7 - 1	P7	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S8	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002CT 00076 4-1 n°7 - 1	P7	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S9	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002CT 00076 4-1 n°7 - 1	P7	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 4 (Pièce 3)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002CT 00076 4-1 n°7 - 1	P7	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2) - Vol 5 (Dégagement) - Vol 4 (Pièce 3)	Murs et cloisons	Enduits ciment	S8 - S9 - S10	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P7		002CT 00076 4-1 n°7 - 1	P7	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	P8	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°8 - 1	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 5 (Dégagement)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S11	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002CT 00076 4-1 n°8 - 1	P8	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Parois verticales intérieures et enduits

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 4 (Pièce 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002CT 00076 4-1 n°8 - 1	P8	Peinture / Plâtre - Effritable - Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 5 (Dégagement) - Vol 4 (Pièce 3)	Murs et cloisons	Enduits plâtre	S11 - S12	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P8		002CT 00076 4-1 n°8 - 1	P8	Peinture / Plâtre - Effritable - Marron / Blanc	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Pré.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 6 (SDB)	Plafonds	Enduits plâtre	P6	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°6 - 1	P6	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 7 (W.C)	Plafonds	Enduits plâtre	S13	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002CT 00076 4-1 n°6 - 1	P6	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Plafonds	Enduits plâtre	S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002CT 00076 4-1 n°6 - 1	P6	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 7 (W.C) - Vol 8 (Cuisine)	Plafonds	Enduits plâtre	S13 - S14	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P6		002CT 00076 4-1 n°6 - 1	P6	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 4 (Pièce 3)	Plafonds	Enduits plâtre	P9	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1)	Plafonds	Enduits plâtre	S15	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002CT 00076 4-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Plafond et faux-plafonds

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2)	Plafonds	Enduits plâtre	S16	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002CT 00076 4-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 5 (Dégagement)	Plafonds	Enduits plâtre	S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002CT 00076 4-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1) - Vol 2 (Pièce 2) - Vol 5 (Dégagement)	Plafonds	Enduits plâtre	S15 - S16 - S17	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P9		002CT 00076 4-1 n°9 - 1	P9	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	P1	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°1 - 1	P1	Revêtement / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S1	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1		002CT 00076 4-1 n°1 - 1	P1	Revêtement / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1		002CT 00076 4-1 n°1 - 1	P1	Revêtement / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1) - Vol 2 (Pièce 2)	Revêtement de sol	Lés plastiques avec sous-couche	S1 - S2	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P1		002CT 00076 4-1 n°1 - 1	P1	Revêtement / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Jaune	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°2 - 1	P2 Phase 1	Revêtement - Dur - Gris	Négatif	Négatif sur analyse
Logement 1654	Vol 8 (Cuisine)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P2	Réalisation d'un prélèvement		002CT 00076 4-1 n°2 - 1	P2 Phase 2	Sous-couche / Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Souple / Dur / Effritable - Beige / Jaune / Gris / Multicolore	Négatif	Négatif sur analyse



Amiante

GRILLE DE RÉSULTAT DU REPÉRAGE DES MPCA POUR LA CATEGORIE : Revêtement de sol

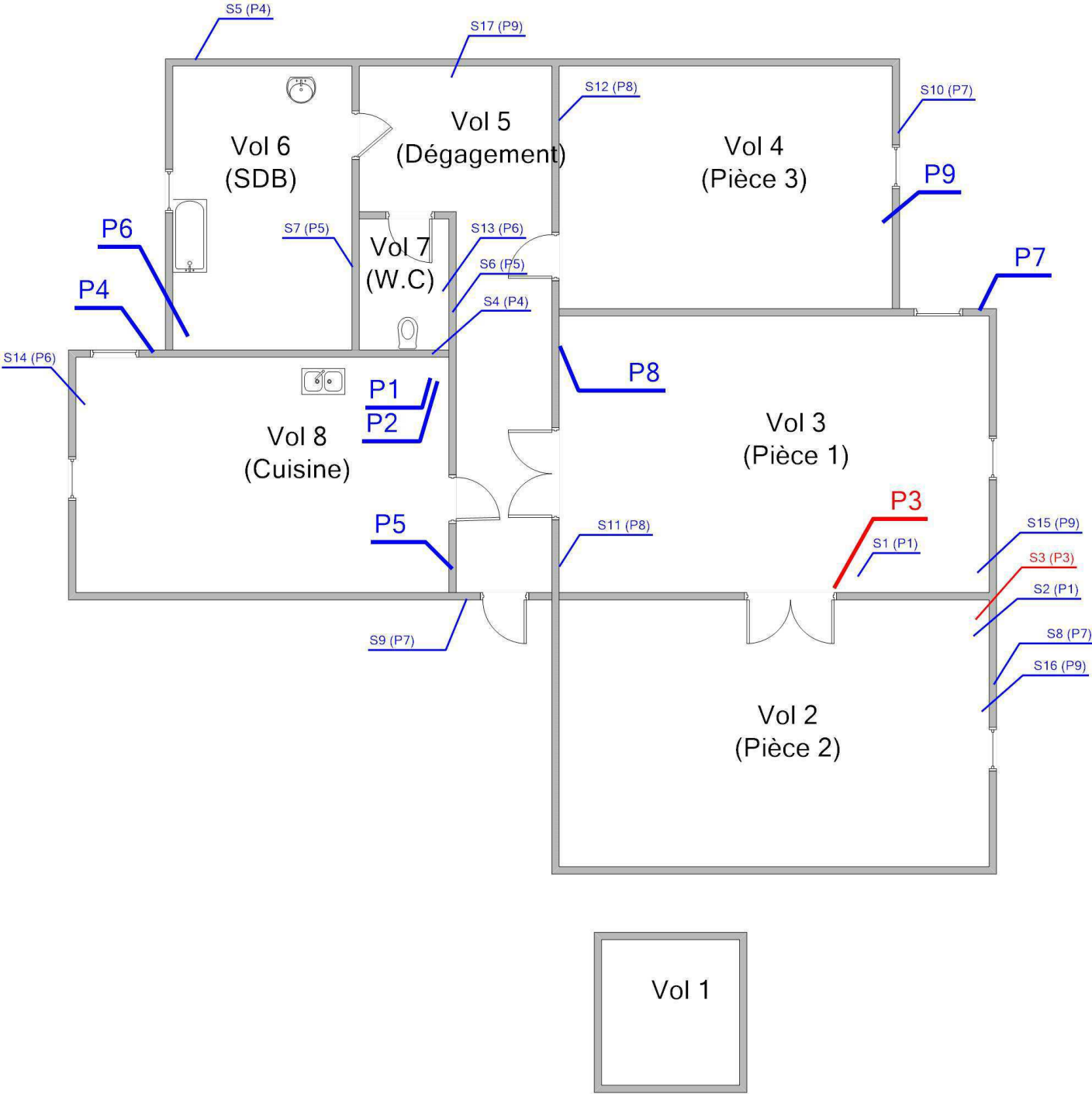
Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	Conclusion
Logement 1654	Vol 3 (Pièce 1)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	P3	Réalisation d'un prélèvement		002CT000764-1 n°3 - 1	P3	Revêtement / Ragréege - Dur / Dur - Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse
Logement 1654	Vol 2 (Pièce 2)	Revêtement de sol	Dalles plastiques	S3 (P3)	Sondage et extension de la ZPSO du prélèvement P3		002CT000764-1 n°3 - 1	P3	Revêtement / Ragréege - Dur / Dur - Noir / Gris	Positif	Présence sur analyse

ANNEXE : PLANS DE REPÉRAGE DES MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	 Logement 1654	Logement 1654 - Plan de repérage - Actions menées
	 Logement 1654	Logement 1654 - MPCA Toutes catégories confondues
	 Logement 1654	Logement 1654 - MPCA Revêtement de sol

Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement négatif
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif

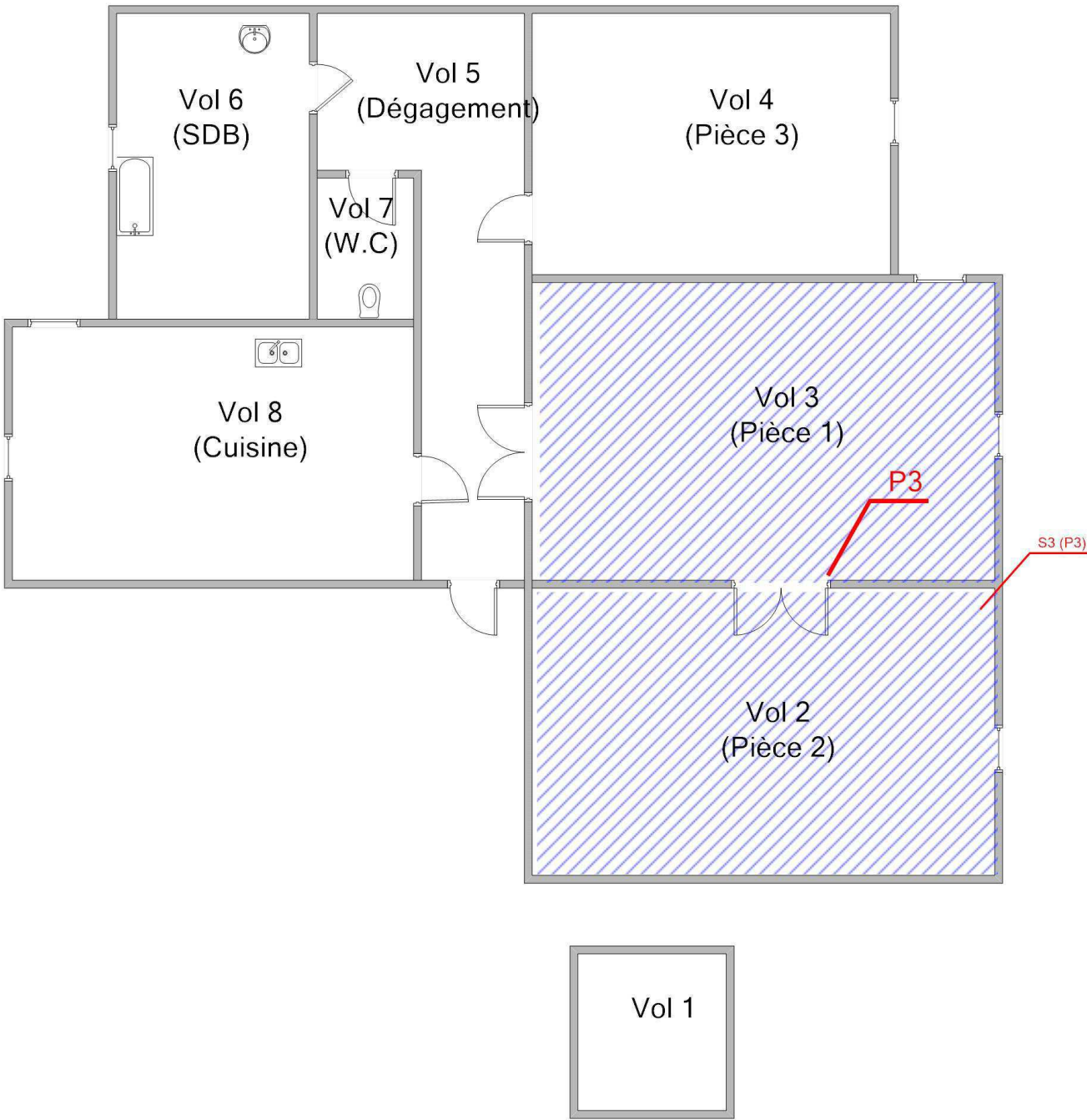


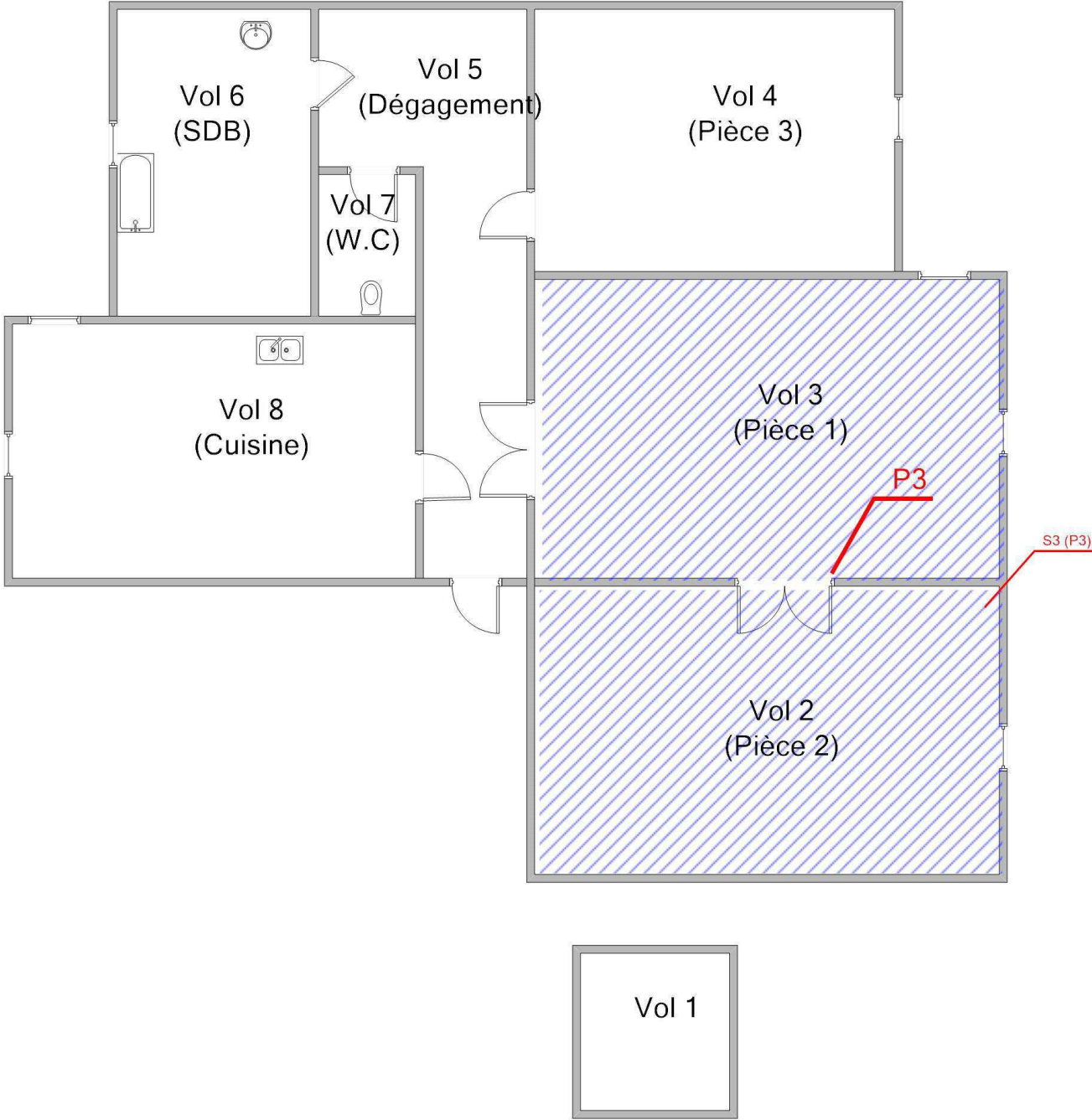
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	7 RUE VICTOR HUGO 67300 SCHILTIGHEIM	2946.11.04.1654	14/02/2023	BILGILI FATİH

Légende



P3 : Dalles plastiques



LOGEMENT 1654 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002CT000764-1
				Légende
				 P3 : Dalles plastiques
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	7 RUE VICTOR HUGO 67300 SCHILTIGHEIM	2946.11.04.1654	14/02/2023	BILGILI FATİH

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002CT000764-1 n°1 - 1 (P1)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°2 - 1 (P2)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°3 - 1 (P3)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement positif
002CT000764-1 n°4 - 1 (P4)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°5 - 1 (P5)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°6 - 1 (P6)	Logement 1654 - Vol 6 (SDB)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°7 - 1 (P7)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°8 - 1 (P8)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°9 - 1 (P9)	Logement 1654 - Vol 4 (Pièce 3)	Prélèvement négatif



002CT000764-1 n°1 - 1 (P1) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°2 - 1 (P2) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°3 - 1 (P3) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°4 - 1 (P4) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°5 - 1 (P5) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°6 - 1 (P6) - Logement 1654 - Vol 6
(SDB)



002CT000764-1 n°7 - 1 (P7) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°8 - 1 (P8) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°9 - 1 (P9) - Logement 1654 - Vol 4
(Pièce 3)

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Ref action	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Colle - Souple Fibreux / Souple - Beige / Jaune - -	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	
P2 Phase 1	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement - Dur - Gris - -	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	
P2 Phase 2	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Sous-couche / Colle / Ragréage / Matériau - Souple / Souple / Dur / Effritable - Beige / Jaune / Gris / Multicolore - -	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	
P3	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Revêtement / Ragréage - Dur / Dur - Noir / Gris - -	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	
P4	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Enduit / Ciment - Effritable / Effritable / Effritable - Vert Beige / Blanc / Gris - -	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Vert / Blanc - -	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	
P6	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Plâtre / Ciment - Effritable / Effritable / Dur - Beige / Blanc / Gris - -	Logement 1654 - Vol 6 (SDB)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit / Ciment - Effritable / Dur - Blanc / Gris - -	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Peinture / Plâtre - Effritable / Effritable - Marron / Blanc - -	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	
P9	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peinture / Enduit / Matériau - Effritable / Effritable / Effritable - Blanc / Blanc / Beige - -	Logement 1654 - Vol 4 (Pièce 3)	

CHANTIER

COORDONNÉES DESTINATAIRE

Référence **C012023629853**
Adresse Commande : 002CT000764-1
Affaire : 2946.11.04.1654
7 RUE VICTOR HUGO
67300 SCHILTIGHEIM

AC Environnement
64, rue Clément Ader
42153 RIORGES

Arcueil, le 22/02/2023

RAPPORT DE SYNTHÈSE MATÉRIAU n°RSC012023629853
RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES FIBRES D'AMIANTE

Laboratoire d'analyse	AC Environnement
Normes et techniques analytiques	HSG 248 §2 ou NF ISO 22262-1 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscope Optique en Lumière Polarisée (MOLP) ⁽¹⁾ : Morphologie et critères optiques <i>La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse. (*)</i> Parties utiles de la norme NF X 43-050 : Recherche d'amiante dans les matériaux par Microscopie Electronique à Transmission (MET) ⁽²⁾ : Morphologie, diffraction électronique, composition chimique <i>La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0.1 % en masse</i>
Texte réglementaire	Arrêté du 1er octobre 2019 : Relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses
Méthodes internes	Selon les modes opératoires internes L.MO.20, L.MO.07 et L.MO.13.1
Préparation des échantillons	Prise d'essai représentative de l'échantillon - Pour une analyse MOLP : Prélèvement de fibres et montage sur lame de microscope optique - Pour une analyse META : Par attaque chimique, broyage manuel et mécanique et récupération des particules sur grilles de microscope électronique

Référence échantillon : 002CT000764-1_001

Référence labo	PM05392451	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	14/02/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	22/02/2023
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Lés plastiques avec sous-couche		
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 8 (Cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Revêtement Souple Fibreux Beige	1	1	NNZ	Acétone	1	2	YAI
	2	Colle Souple Jaune	-	-	-				

Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat 1 MOLP 1 MET

Remarque concernant l'analyse Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couche non-analysée : Matériau Effritable Beige

Référence échantillon : 002CT000764-1_002

Référence labo	PM05392452	Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Date du prélèvement	14/02/2023	Analyse réglementaire	Oui
Auteur du prélèvement	AC Environnement	Date d'analyse	22/02/2023
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques		
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 8 (Cuisine)		
Remarque concernant le prélèvement	RAS		

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Revêtement Dur Gris	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
2	2	Sous-couche Souple Beige	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
	3	Colle Souple Jaune	-	-	-				
	4	Ragréage Dur Gris	-	-	-				
	5	Matériau Effritable Multicolore	-	-	-				

Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat 0 MOLP 2 MET

Remarque concernant l'analyse Couches 3, 4, 5 non dissociables analysées avec la couche 2.
Couche 1 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.
Couches 2, 3, 4, 5 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002CT000764-1_003

Référence labo	PM05392453
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Revêtement de sol - Revêtement de sol - Dalles plastiques
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 3 (Pièce 1)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Revêtement Dur Noir	-	-	-	Acétone	1	1	MLA
	2	Ragréage Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.

Référence échantillon : 002CT000764-1_004

Référence labo	PM05392454
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Peroirs verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 8 (Cuisine)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Peinture Effritable Vert Beige	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-				
	3	Ciment Effritable Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.
Couches 1, 2, 3 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002CT000764-1_005

Référence labo	PM05392455
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Peroirs verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 8 (Cuisine)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Peinture Effritable Vert	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse : Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1.
Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.

Référence échantillon : 002CT000764-1_006

Référence labo	PM05392456
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 6 (SDB)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Peinture Effritable Beige	-	-	-	Acétone	1	2	NNG
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
	3	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1. Couches 1, 2, 3 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.
-------------------------------	---

Référence échantillon : 002CT000764-1_007

Référence labo	PM05392457
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits ciment
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 3 (Pièce 1)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Enduit Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
	2	Ciment Dur Gris	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.
-------------------------------	--

Référence échantillon : 002CT000764-1_008

Référence labo	PM05392458
Date du prélèvement	14/02/2023
Auteur du prélèvement	AC Environnement
Type de prélèvement	Parois verticales intérieures et enduits - Murs et cloisons - Enduits plâtre
Zone de prélèvement	2946.11.04.1654 - Vol 3 (Pièce 1)
Remarque concernant le prélèvement	RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation	Oui
Analyse réglementaire	Oui
Date d'analyse	22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET			Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation	Lames examinées	Analyste	Attaque chimique	Nb de préparation	Grilles examinées	Analyste
1	1	Peinture Effritable Marron	-	-	-	Acétone	1	2	MLA
	2	Plâtre Effritable Blanc	-	-	-				
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET			

Remarque concernant l'analyse	Couche 2 non dissociable analysée avec la couche 1. Couches 1, 2 : Présence de particules minérales allongées (fibres minérales de diamètre inférieur à 3 µm) dont la morphologie est différente de celle des fibres d'amiante.
-------------------------------	--

Référence échantillon : 002CT000764-1_009

Référence labo PM05392459
 Date du prélèvement 14/02/2023
 Auteur du prélèvement AC Environnement
 Type de prélèvement Plafond et faux-plafonds - Plafonds - Enduits plâtre
 Zone de prélèvement 2946.11.04.1654 - Vol 4 (Pièce 3)
 Remarque concernant le prélèvement RAS

Échantillon conforme aux critères d'acceptation Oui
 Analyse réglementaire Oui
 Date d'analyse 22/02/2023

Phase	Couche	Description	MOLP			MET				Résultat
		Aspect, Texture, Couleur	Nb de préparation Lames examinées	Analyste		Attaque chimique	Nb de préparation Grilles examinées	Analyste		Présence d'amiante
1	1	Peinture Effritable Blanc	-	-	-	Acétone	1	2	NNG	Non détecté ●
	2	Enduit Effritable Blanc	-	-	-					
	3	Matériau Effritable Beige	-	-	-					
Nombre d'analyses nécessaires au rendu du résultat			0 MOLP			1 MET				

Remarque concernant l'analyse Couches 2, 3 non dissociables analysées avec la couche 1.

Référence dossier: RSC012023629853

Nombre TOTAL d'analyses MOLP et META réalisées sur l'ensemble des échantillons : 1 MOLP et 10 MET

Nombre TOTAL des analyses rendues sous accréditations Cofrac : 10/10

Suppléant Responsable Equipe

Jonathan Marchal




Accréditation
 N°1-6940
 Portée
 Disponible sur
 www.cofrac.fr

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole «●» sont couverts par l'accréditation.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon analysé tel qu'il a été reçu.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Les échantillons sont archivés pour une durée de 6 mois à réception au laboratoire. Les grilles d'observation au microscope sont archivées pendant une durée de trois ans.

Les données et informations relatives à l'essai ainsi que les rapports sont conservés pendant une durée de dix ans.

(*) Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0.2 µm

(1) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection

(2) aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection



AC ENVIRONNEMENT - 16 rue Marcel Vigneron - 94110 Arcueil - Fax : 09 81 40 98 73
 SIRET : 441 355 914 00264 - N° de TVA Intracommunautaire : FR03441355914 - Code APE : 7120B
 Assurée par HDI Global SE N°76208471-30015 (date de validité : du 01/01/2023 au 31/12/2023)

Tél. : 01 58 07 07 20
 labs@ac-environnement.fr

L.M.O.F 07.8 V6

PAGE 4 / 4

ANNEXE : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002CT000764-1 n°1 - 1 (P1)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°2 - 1 (P2)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°3 - 1 (P3)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement positif
002CT000764-1 n°4 - 1 (P4)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°5 - 1 (P5)	Logement 1654 - Vol 8 (Cuisine)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°6 - 1 (P6)	Logement 1654 - Vol 6 (SDB)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°7 - 1 (P7)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°8 - 1 (P8)	Logement 1654 - Vol 3 (Pièce 1)	Prélèvement négatif
002CT000764-1 n°9 - 1 (P9)	Logement 1654 - Vol 4 (Pièce 3)	Prélèvement négatif



002CT000764-1 n°1 - 1 (P1) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°2 - 1 (P2) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°3 - 1 (P3) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°4 - 1 (P4) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°5 - 1 (P5) - Logement 1654 - Vol 8
(Cuisine)



002CT000764-1 n°6 - 1 (P6) - Logement 1654 - Vol 6
(SDB)



002CT000764-1 n°7 - 1 (P7) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°8 - 1 (P8) - Logement 1654 - Vol 3
(Pièce 1)



002CT000764-1 n°9 - 1 (P9) - Logement 1654 - Vol 4
(Pièce 3)

ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance AC 2023 01/02

Assurance AC 2023 02/02

Tout Travaux
1 bis Place de la Défense - CS 20208
92095 Paris La Défense Cedex
T : +33 (0) 1 44 05 56 00
F : +33 (0) 1 44 05 56 00

HDI

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE**

Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, agissant au nom et pour le compte de HDI GLOBAL SPECIALTY SE, Société européenne au capital de 121 600 000 EUR dont le siège est à Roderbruchstraße 26, 30655 Hannover - Allemagne - Registre de commerce de Hanovre sous le numéro HRB 211924, Entreprise soumise au contrôle de Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Grauhofstraße 10b, 53117 Bonn, opérant en France en vertu de la Libre Prestation de Services, attestons que la société suivante :

**VENTURA
64 RUE CLEMENT ADER
42153 RIORGES - FRANCE**

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** n° 76208471-30015 couvrant également toutes ses filiales dont :

- **AC ENVIRONNEMENT :**

Les activités garanties sont notamment les suivantes :

- Stratégie d'échantillonnage et prélèvements d'air et de matériaux
- Caractérisation des érosés bitumineux : recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le traitement des sujets liés à l'amiante
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat parasitaire
- Diagnostic du risque d'intoxication au plomb dans les peintures (DRIPP)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
- Recherche et repérage du plomb avant ou après travaux, y compris démolition
- Diagnostic de performance énergétique
- Diagnostic Produits Matériaux Equipements et Déchets (PEMD)
- Information sur la présence d'un risque de minérale
- Mesurage de la superficie privative de lots de copropriété (loi "Carrez")
- Etat des lieux (en propre ou en sous-traitance)
- Réalisation de l'état descriptif de division des lots et du règlement de copropriété
- Mesurages des surfaces habitables, utiles, etc. (tous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'habitation)
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Tous Audits Énergétiques, y compris réglementaire
- Etat des Risques et Pollution (ERP, annexionnement ERMT ou ESRIS)
- Certificat de déconce - Loi SRU
- Mesure du Radon dans les bâtiments
- Relevé de cotes et plan de l'existant en copropriété
- Diagnostic Technique Global (DTG)
- Analyse de tous ces diagnostics soit en direct soit sous traitée
- Formation aux risques professionnels liés à l'amiante via une structure du groupe (ASE)
- Réalisation d'inspections dans le cadre du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Prélèvement d'eau en vue de l'analyse de la teneur en plomb
- Recherche des canalisations en plomb dans les bâtiments
- Certificat de conformité des travaux de réhabilitation pour les investissements locatifs dans l'ancien (dispositif Robien et équivalents)
- Contrôle des installations d'assainissement collectif et non collectif
- Diagnostic d'accessibilité handicapés
- Etudes thermiques
- Formation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de toutes expertises liées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à toutes activités annexes ou connexes.

HDI Global Specialty SE
T +49 511 5004 2909
F +49 511 5004 4009
www.hdi-specialty.com

Insurance company licensed by
Bundesanstalt für
Finanzdienstleistungsaufsicht,
Grauhofstraße 10b,
53117 Bonn, Germany

Registered office: Roderbruchstraße 26,
30655 Hannover, Germany
Commercial Register Hannover, Germany
Company Number HRB 211924
Supervisory Board: Ulrich Walter/Chairman
Executive Board: Rainer Baumbach/Chairman, Andreas
Benschke, Thomas Stöckl, Richard Taylor

Attestation AC 2022

AC ENVIRONNEMENT
ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Mme Dominique BISAGA, gérante de la SAS AC ENVIRONNEMENT [siret 441 355 914 00298], déclare sur l'honneur être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du I de l'article L271-4 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L 128-28 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L 1334-5 et L 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ;
- L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L 126-24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code
- L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L 134-7 du même code.

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscritrice d'une assurance responsabilité civile professionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs d'affaires, mandataires, prescripteurs.

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

Fait à Riorges le 19 mai 2022

Dominique BISAGA

AC ENVIRONNEMENT - SIÈGE SOCIAL
64, rue Clément Ader - CS 70064 - 42153 RIORGES
T 04 77 44 92 44 - F 04 77 44 92 45 - M 04 77 44 92 46 - www.ac-environnement.com
S.A.R.L. au capital 100 000 € - SIRET 441 355 914 00298 - TVA intracommunautaire: FR03441355914 - 10 rue de la République - 67300 Schiltigheim - 03 68 00 00 00

ICERT - Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K
- 35760 ST Grégoire - CPDI2588

**Certificat de compétences
Diagnostic Immobilier**

N° CPDI 2588 Version 007

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BILGILI Fatih

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 03 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), disposé(e) de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 12/07/2019 - Date d'expiration : 12/03/2024
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 13/03/2019 - Date d'expiration : 12/03/2024
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 18/06/2019 - Date d'expiration : 17/06/2024
Energie avec mention	Energie avec mention Date d'effet : 02/05/2022 - Date d'expiration : 02/05/2029
Energie sans mention	Energie sans mention Date d'effet : 02/05/2022 - Date d'expiration : 02/05/2029
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 13/05/2021 - Date d'expiration : 18/05/2024
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 14/02/2019 - Date d'expiration : 13/02/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 03/05/2022.

I.Cert

Institut de Certification

Certification de personnes

Diagnostic Immobilier

Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DI DR 1010

